



DELIBERATION N°2025/71/MJI PORTANT DESIGNATION D'UN REPRESENTANT POUR LE CONGRES DES MAIRES DE FRANCE 2025

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 16

De votants : 15

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 26 octobre 2025

Présents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, AHAMADA COMBO SAID VALDO, ALI MADI JOSYANE, HEDJA KOURAICHIA, SOILIH ANSOUMATI, MADI MOITSOUMOU BOURA, MBAE LADHATI, VITA SOIDIKI, ANLI AYOUBA, AHMED SAID, MADI MARI DAROUACHI, ADAM TOILIHATI, ABDALLAH MAMALI, MDALLAH ANLAMATI, ALI BACARI CHARAFINA, SOUFFOU ZAIN-YA

Absents :

ALIDINA ASSANI CHAKA, SAID MADI ZAINA, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSENI, SIKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, MADI-ISLAME SAFINATI, MROIVILI AMINA, SAINDOU MOHAMADI, NOUDJOUR MADI ASSANI, OUMAR SAINDOU, BOURA MCOLO VITA

*Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **Mme SOILIH ANSOUMATI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

A l'occasion du congrès des maires de France qui aura lieu du 18 novembre au 20 novembre 2025 au parc des expositions de la porte de Versailles, la commune de M'Tsangamouji a été approchée par France Travail pour participer à des séquences et rencontres spécifiques.

Il souhaite en effet présenter avec des élus de la commune au dispositif d'insertion par le sport. Il est donc demandé d'avoir un élu qui soit disponible pendant le congrès pour cette thématique.

Etant donné le lien avec le sport, il est proposé de désigner le 3^{ème} Adjoint, Monsieur AHMADA COMBO SAID Valdo, en charge de la jeunesse, des sports et de la culture, comme représentant de la commune, avec la délégation déjà présente par la délibération n°2025-54-MJI.

Le conseil municipal après avoir délibéré,



DECIDE

- 1) De désigner Monsieur AHAMADA COMBO SAID Valdo, comme représentant supplémentaire de la commune de M'Tsangamouji au congrès des maires de France 2025
- 2) D'autoriser Le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, le 01/11/2025

Pour extrait conforme,
Le Maire
IBRAHIMA SAID MAANRIFA